



MUNICIPALITÉ DE SAINT-GILBERT

## Demande d'analyse pour l'obtention d'un permis

Date de la demande :

**IMPORTANT : Votre demande sera examinée dans un délai maximum de 30 jours.**

Veuillez noter que l'analyse ne commencera qu'une fois que toutes les informations nécessaires auront été fournies.

Contactez-nous pour être informé des documents requis en fonction du type de votre demande.

### Informations

Nom et prénom du requérant :			
Adresse du requérant :			
No de matricole :		Numéro du lot :	
Téléphone résidentiel :	Bureau :	Cellulaire :	
Courriel :			

### Travaux

Adresse du lieu visé par les travaux (si différente de celle du requérant) :			
--	--	--	--

### Type de permis (cocher la case appropriée) – Croquis à fournir sur la page suivante\*

Agrandissement * : <input type="checkbox"/>	Addition bâtiment * : <input type="checkbox"/>	Chang. zonage : <input type="checkbox"/>	Construction * : <input type="checkbox"/>
Démolition : <input type="checkbox"/>	Enseigne * : <input type="checkbox"/>	Lotissement * : <input type="checkbox"/>	Rénovation * : <input type="checkbox"/>
Autres :			

**Description des travaux** (précisez toutes les informations relatives à vos travaux. Il est important de tout détailler. Ex. dimensions, matériaux utilisés, hauteur)

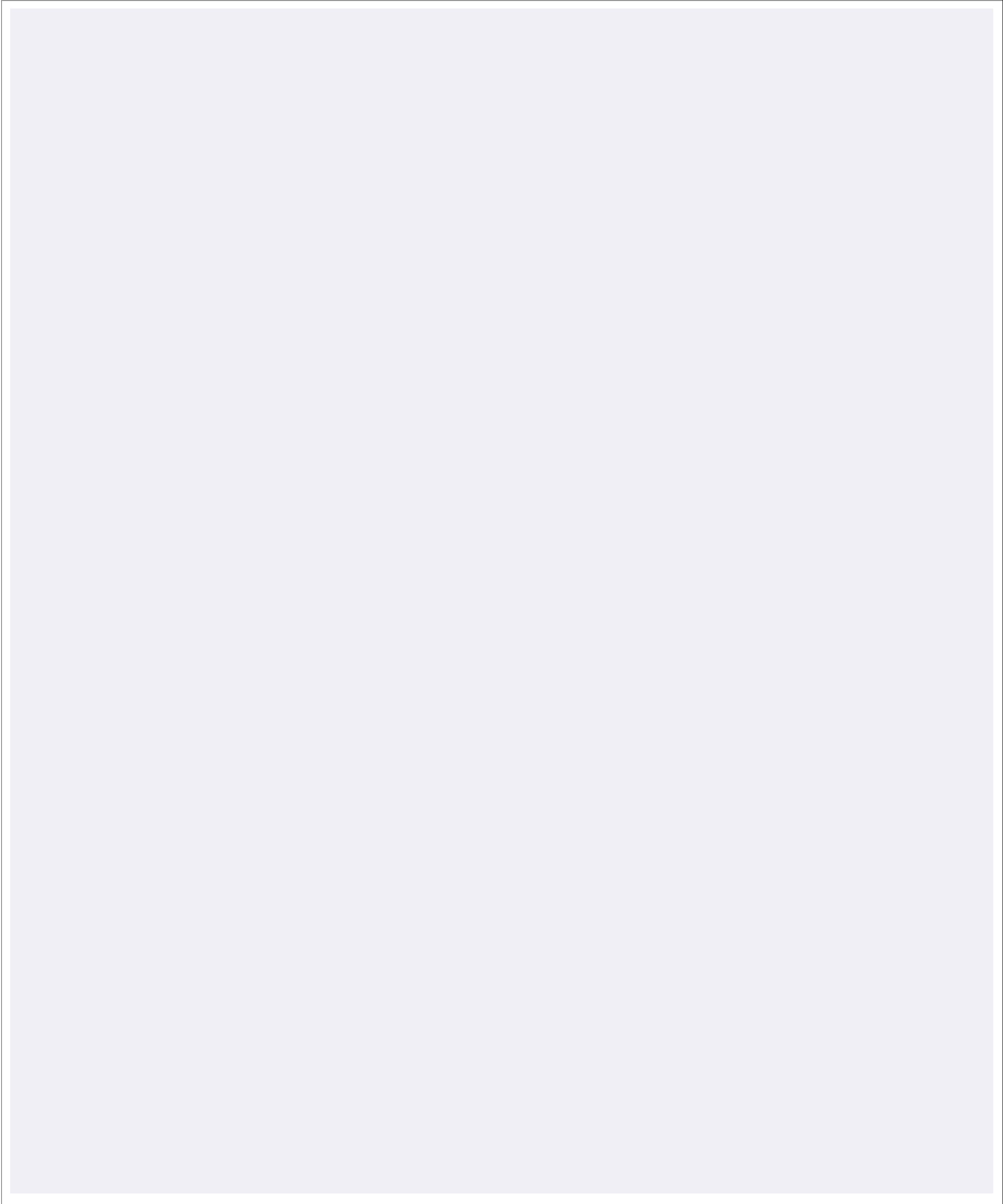
Date estimée du début des travaux :		Date estimée de fin des travaux :	
Exécutant :	Propriétaire :	Entrepreneur :	
Adresse de l'entrepreneur :			

Coût approximatif :		
Type de bâtiment :		Nombre d'étages :
Propriétaire du terrain :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>
Procuration :	Oui <input type="checkbox"/>	Non <input type="checkbox"/>

**N.B. CROQUIS À LA PAGE SUIVANTE**

Envoyer le formulaire à : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)

Croquis :



Envoyer le formulaire à : [info@saint-gilbert.ca](mailto:info@saint-gilbert.ca)

**Documents à joindre pour une demande de permis de construction**

(Voir le [Règlement relatif à l'administration des règlements d'urbanisme](#), chapitre 4)